



**PRÉFÈTE  
DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Service de l'action territoriale  
Pôle animation territoriale**

Saint-Étienne, le **27 OCT. 2022**

Affaire suivie par :  
Yasemin Gallo, Benjamin SAVALLI  
Tél. : 04 77 48 48 36, 48 59  
Courriel : pref-enquetes-publiques@loire.gouv.fr

La préfète de la Loire

à

Mesdames et Messieurs les maires des  
communes non lieux d'enquête publique  
(liste in fine)

**OBJET :** Enquête publique préalable à l'approbation de la révision Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération stéphanoise

**P. J. :** Une copie d'arrêté, un avis d'enquête publique (format A4)

Je vous adresse ci-joint copie de l'arrêté préfectoral prescrivant la mise à l'enquête publique du projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération stéphanoise, présenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, Unité Interdépartementale Loire-Haute-Loire.

L'enquête publique aura lieu du **lundi 21 novembre à 09h00 au jeudi 29 décembre 2022 inclus**.

Une commission d'enquête a été désignée par le président du tribunal administratif de Lyon. Elle est constituée de :

- Monsieur Pierre FOUVET, président
- Monsieur Daniel DERORY, membre titulaire
- Monsieur Robert BOUGEREL, membre titulaire
- Madame Eliane D'ALFONSO, suppléante

Votre commune se trouvant dans le périmètre du PPA, je vous remercie de bien vouloir faire afficher **avant le 4 novembre 2022** l'avis d'enquête au public au format A4 que vous trouverez ci-joint. Cet affichage doit s'effectuer à la mairie et en tous lieux où l'attention des intéressés peut être facilement attirée. Un certificat d'affichage sera transmis en préfecture pour attester de cette formalité.

J'attire votre attention sur l'information du public qui devra être relayée en tous lieux et par tout moyen adapté :

- par voie dématérialisée sur le site internet de la commune
- par voie d'affichage numérique
- par voie de publication locale.

Les courriers et courriels reçus dans votre mairie concernant l'enquête publique doivent être réadressés à la préfecture de Loire, Service de l'Action territoriale, Pôle de l'Animation territoriale, à l'attention du président de la commission d'enquête.

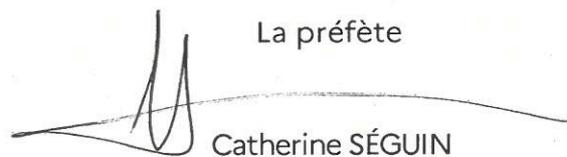
Votre commune n'a pas été désignée lieu de permanence de l'enquête. Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier sur le site internet dédié [www.registre-numerique.fr/ppa-self](http://www.registre-numerique.fr/ppa-self) mais également dans l'une des dix mairies désignées lieux d'enquête ainsi qu'à la préfecture de la Loire où l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous :

Lieu	Date	Horaires
<b>Territoire de Saint-Étienne Métropole</b>		
Mairie d'Andrézieux- Bouthéon	Mercredi 28 décembre	14h00 – 17h00
Mairie de Firminy	Mercredi 7 décembre	14h00 – 17h00
Mairie de Rive-de-Gier	Samedi 10 décembre Jeudi 22 décembre	09h00 – 12h00 13h30 – 16h30
Mairie de Roche-la-Molière	Vendredi 23 décembre	09h00 – 12h00
Mairie de Saint-Chamond	Mercredi 30 novembre Mardi 20 décembre	09h00 – 12h00 13h30 – 16h30
Mairie de Saint-Étienne	Lundi 21 novembre Jeudi 15 décembre	09h00 – 12h00 13h30 – 16h30
Mairie de Sorbiers	Mercredi 14 décembre	09h00 – 12h00
Préfecture de la Loire siège de l'enquête	Jeudi 29 décembre	09h00 – 12h00
<b>Territoire de Loire Forez Agglomération</b>		
Mairie de Boën	Vendredi 2 décembre Jeudi 15 décembre	14h00 – 17h00 09h00 – 12h00
Mairie de Montbrison	Vendredi 25 novembre Lundi 19 décembre	09h00 – 12h00 09h00 – 12h00
Mairie de Saint-Just-Saint-Rambert	Mardi 6 décembre	14h00 – 17h00

Je vous précise que les insertions dans la presse des avis annonçant l'enquête publique sont effectuées par mes soins. Les avis paraîtront les vendredis 4 novembre et 25 novembre 2022 dans les journaux "L'Essor Affiches" et "La Tribune - Le Progrès".

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La préfète



Catherine SÉGUIN

## Service de l'action territoriale Pôle animation territoriale

### Copies à :

- Mesdames et Messieurs les maires de :

Aboën, Ailleux, Apinac, Arthun, Bard, Boisset-les-Montrond, Boisset-Saint-Priest, Bonson, Bussy-Albieux, Çaloire, Cellieu, Cervières, Cezay, Chagnon, Chalain-d'Uzore, Chalain-le-Comtal, Chambles, Chamboeuf, Champdieu, Chateauneuf, Chatelneuf, Chazelles-sur-Lavieu, Chenereilles, Commune nouvelle de Chalmazel-Jeansagniere, Craintilleux, Dargoire, Debats-riviere d'Orpra, Doizieux, Ecotay-l'Olme, Essertines-en-Chatelneuf, Estivareilles, Farnay, Fontanès, Fraisses, Genilac, Grezieux-le-Fromental, Gumières, L'Etrat, L'hôpital-le-Grand, L'hôpital-sous-Rochefort, L'Horme, La Chambonie, La Chamba, La Chapelle-en-Lafaye, La Fouillouse, La Gimond, La Grand'croix, La Ricamarie, La Talaudière, La Tour-en-Jarez, La Tourette, La Valla-en-Gier, La Valla-sur-Rochefort, La-Côte-en-Couzan, La-Terrasse-sur-Dorlay, Lavieu, Le Chambon-Feugerolles, Leigneux, Lerigneux, Lezigneux, Lorette, Luriecq, Magneux-Haute-Rive, Marcenod, Marcilly-le-Chatel, Marcoux, Margerie-Chantagret, Marols, Merle-Leignec, Montarcher, Montverdun, Mornand-en-Forez, Noirétable, Palogneux, Pavezin, Périgneux, Pralong, Précieux, Roche, Rozier-Côtes-d'Aurec, Sail-sous-Couzan, Sauvain, Savigneux, Soleymieux, St-Bonnet-le-Château, St-Bonnet-le-Courreau, St-Bonnet-les-Oules, St-Christo-en-Jarez, St-Cyprien, St-Didier-sur-Rochefort, St-Etienne-le-Molard, St-Galmier, St-Genest-Lerpt, St-Georges-en-Couzan, St-Georges-Haute-Ville, St-Héand, St-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, St-Jean-Bonnefonds, St-Jean-la-Vêtre, St-Jean-Soleymieux, St-Joseph, St-Just-en-bas, St-Laurent-Rochefort, St-Marcellin-en-Forez, St-Martin-la-plaine, St-Maurice-en-Gourgois, St-Nizier-de-Fornas, St-Paul-d'Uzore, St-Paul-en-Cornillon, St-Paul-en-Jarez, St-Priest-en-Jarez, St-Priest-la-Vêtre, St-Romain-en-Jarez, St-Romain-le-Puy, St-Sixte, St-Thomas-la-Garde, Ste-Agathe-la-Bouteresse, Ste-Croix-en-Jarez, Ste-Foy-St-Sulpice, Sury-le-Comtal, Tartaras, Trelins, Unias, Unieux, Usson-en-Forez, Valfleury, Veauchette, Verrières-en-Forez, Vêtre sur Anzon, Villars

### Copies

- Monsieur le président de Saint Etienne Métropole
- Monsieur le président de Loire Forez Agglomération

